



Le Parc nous informe

Février 2025

CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'ADAPTER AU CLIMAT DU PILAT AUJOURD'HUI ET DEMAIN
QUELS SONT LES ENJEUX ?

Le changement climatique est aujourd'hui visible dans le Pilat comme partout ailleurs dans le monde. Le climat mondial est en profonde déstabilisation du fait de nos activités humaines qui émettent des gaz à effet de serre. Les émissions continuent d'augmenter, entraînant une hausse des températures. Les impacts du changement climatique s'intensifient. Le climat connaît une très forte interie, c'est-à-dire que nos émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui, qui causent le changement climatique, restent dans l'atmosphère jusqu'à une centaine d'années. Nos émissions actuelles impacteront donc les générations futures.

ADAPTATION OU ATTÉNUATION ?

La lutte contre le changement climatique s'appuie sur deux piliers distincts et complémentaires : l'atténuation et l'adaptation.

L'atténuation vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi agir sur les causes du réchauffement climatique.

L'adaptation permet de se préparer aux conséquences du changement climatique et à rendre les populations, les infrastructures, les entreprises et les écosystèmes plus résilients pour faire face aux nouveaux risques naturels (inondations, canicules, sécheresses...).

Il est **indispensable d'agir sur ces deux leviers** en parallèle :

- diminuer nos émissions ;
- se préparer au climat de demain.

C'est le chemin pris par le Parc naturel régional du Pilat, à travers ses actions, depuis de nombreuses années.

LE COÛT DE L'INACTION BIEN SUPÉRIEUR À CELUI DE L'ACTION

Les investissements nécessaires pour s'adapter au climat à venir peuvent sembler colossaux. Pourtant, le coût de l'inaction, c'est-à-dire des conséquences économiques, sanitaires et environnementales du changement climatique en l'absence d'action, serait bien supérieur.

A l'échelle locale, avec la multiplication des événements météorologiques extrêmes, on constate déjà une augmentation des coûts imputables au changement climatique : dégâts sur les infrastructures (routes et ponts), pertes

liées aux cultures par absence ou excès d'eau, impacts sur l'habitat... En plus d'une évaluation financière, il convient également de prendre en compte les effets sur la santé humaine, sur l'environnement naturel... Selon les choix opérés, les actions conduites pour s'adapter peuvent apporter d'autres bénéfices appelés cobénéfices : qualité des espaces publics avec la végétalisation, utilisation du bois local dans la construction, réduction de l'isolement des personnes vulnérables...

DEMAIN, QUEL CLIMAT DANS LE PILAT ?

PROJECTIONS À L'ÉCHELLE MONDIALE

En prenant en compte nos émissions actuelles et les mesures prises à l'échelle mondiale pour réduire le réchauffement climatique, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) prévoit aujourd'hui une augmentation des températures de +3°C à l'horizon 2100. En 2024, l'augmentation de la température moyenne mondiale a atteint 1,6 °C par rapport à l'ère préindustrielle, dépassant pour la première fois le seuil symbolique de 1,5°C fixé dans l'Accord de Paris en 2015, où 196 États de sont engagés à réduire leurs émissions.



+1,5 °C
en 2030



+2 °C
en 2050



+3 °C
en 2100

PROJECTIONS À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE

Les effets du réchauffement climatique ne sont pas homogènes à travers le monde. L'Europe subit un réchauffement plus rapide que la moyenne mondiale. En France, la hausse des températures moyennes est aujourd'hui de 1,7°C par rapport à l'ère préindustrielle.



+2 °C
en 2030



+2,7 °C
en 2050



+4 °C
en 2100

TRACC et PNACC, des documents de référence à l'échelle nationale

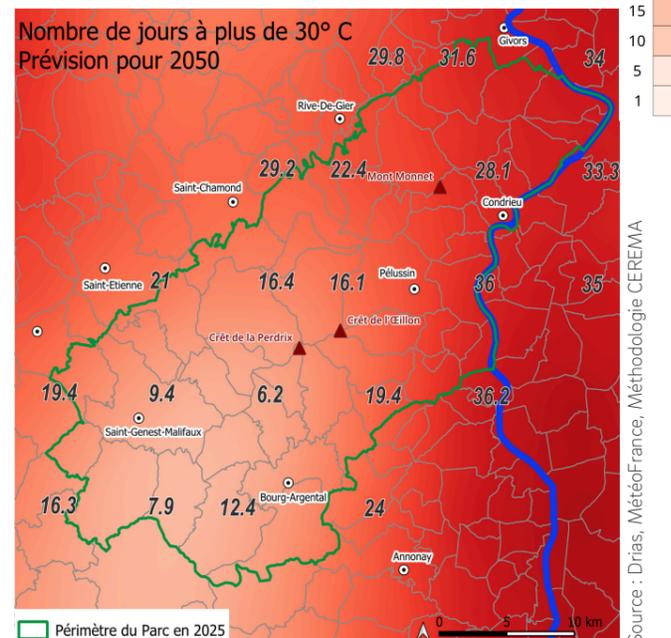
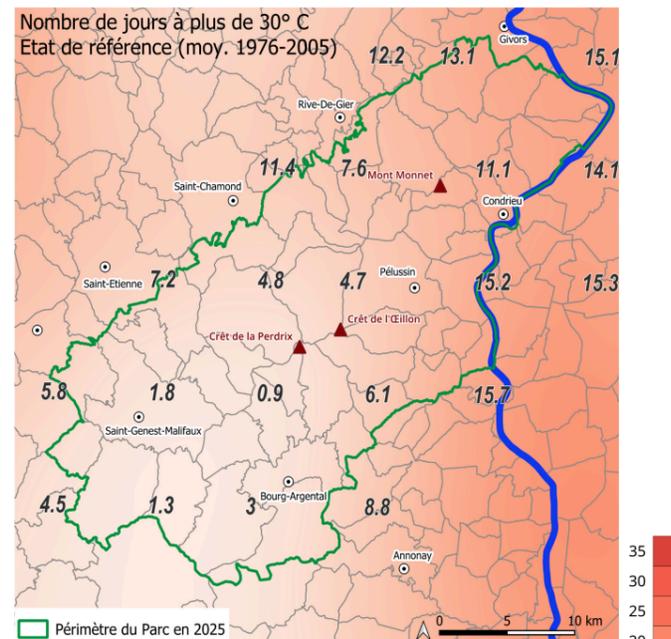
Au niveau national, une Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC) a été définie en 2023 : +4°C en France à horizon 2100. La TRACC permet de doter le pays d'une référence commune pour élaborer des stratégies d'adaptation.

Le troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, PNACC3, publié en mars 2025, a vocation à permettre au territoire national de se préparer et d'anticiper les conséquences du changement climatique. A terme, toutes les politiques publiques, mais également toutes les aides publiques, devront prendre en compte le climat futur tel que défini dans la TRACC.

PROJECTIONS À L'ÉCHELLE DU PILAT

Le travail réalisé à l'échelle du Pilat permet d'estimer une élévation de la température moyenne annuelle de +2,5°C à +4°C d'ici à 2050.

Évolution du nombre de jours très chauds avec températures supérieures à 30°C entre la période de référence (1976-2005) et 2050



En 2050, toutes les communes du Pilat seront confrontées à des journées très chaudes à plus de 30°C : entre 6 jours en moyenne dans le Haut-Pilat et 36 jours dans le Piémont rhodanien.

Événements climatiques extrêmes : les inondations du 17 octobre 2024

Le 17 octobre 2024, le Pilat et le Gier ont subi de fortes précipitations sur une journée, entraînant des crues hors normes. Routes endommagées, ponts éventrés, maisons et commerces dans la boue, ruissellement dans les champs... Les conséquences de ces pluies diluviennes ont été considérables. 70 % du territoire du Parc a ainsi été reconnu en état de catastrophe naturelle. Les dégâts pour la seule commune de Pélussin sont estimés à 8 millions d'euros.

Avec le réchauffement climatique, ces événements extrêmes sont amenés à augmenter en fréquence et en intensité.



LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PILAT

Une exposition aux risques démultipliée

- des températures en hausse ;
- des sécheresses et des vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues ;
- un risque incendie davantage présent ;
- une plus forte variation du débit des cours d'eau, avec un risque de multiplication des crues et des étiages plus sévères et plus longs ;
- la multiplication des événements climatiques extrêmes : tempêtes, inondations, coulées, précipitations...

Ces aléas vont s'amplifier avec l'augmentation progressive des températures.

Des conséquences en cascade

Au regard de ce diagnostic, quatre impacts majeurs ont été identifiés pour le Pilat avec l'appui de l'ADEME* :

- baisse et disparition des ressources locales en eau ;
- baisse des rendements et vulnérabilité du secteur agricole ;
- dépérissement de la forêt ;
- dégradation des conditions de vie et changement des modes de vie.

COORDONNER LA RÉPONSE DU PILAT

Pour relever les défis que pose le changement climatique, le Parc et les acteurs locaux travaillent à l'élaboration d'une **stratégie d'adaptation**. Cette stratégie a vocation à dessiner pour le Pilat une **trajectoire de long terme** et à guider ainsi les actions de tous les décideurs, élus, acteurs économiques...

Les 4 objectifs prioritaires pour le Pilat

Une fois les impacts évalués, **quatre objectifs prioritaires** ont été définis pour le Pilat, en concertation avec les acteurs locaux :

- le maintien d'une **agriculture** autonome, diversifiée, solidaire, inscrite dans les terroirs ;
- une **forêt** diversifiée, vivante, partagée, protégée avec une filière bois dynamique et un paysage préservé ;
- un territoire solidaire qui a su tirer partie de son identité pour **bien vivre** et s'adapter en évitant les conflits ;
- une **ressource en eau** préservée, gérée de façon apaisée.

Une stratégie d'adaptation pour la forêt du Pilat élaborée en 2023-2024

Les acteurs de la forêt du Pilat - experts de la biodiversité, usagers de la forêt, élus locaux, acteurs de la filière bois - se sont réunis pour élaborer collectivement une stratégie d'adaptation de la forêt du Pilat, qui subit déjà aujourd'hui les conséquences du changement climatique.

Leur objectif commun est le **maintien de la multifonctionnalité de la forêt**, avec :

- la consolidation d'une filière forêt-bois locale économiquement viable ;
- la conservation d'une forêt vivante et diversifiée et de ses services écosystémiques ;
- une cohabitation apaisée en forêt, entre ses divers usagers (promeneurs, forestiers, etc.).

Le territoire bénéficie désormais, avec ce travail, d'une trajectoire de long terme, co-construite avec les acteurs, qui propose une palette d'actions permettant de répondre à l'objectif fixé.

La démarche bien engagée pour les autres enjeux

En parallèle, le Parc du Pilat a commencé, en concertation avec les acteurs locaux, à travailler sur les trois autres enjeux prioritaires : agriculture, eau et bien vivre ensemble.

Le Pilat bénéficiera prochainement d'une stratégie globale d'adaptation, construite pour répondre aux 4 objectifs visés, qui mettra en lien ces différents enjeux pour dessiner une trajectoire d'adaptation pour le territoire.

ON S'ADAPTE DÉJÀ SANS LE SAVOIR

Depuis de nombreuses années, le Parc du Pilat agit pour adapter le territoire au changement climatique. De nombreuses actions sont déjà en cours pour contribuer à rendre le Pilat plus robuste face aux aléas climatiques. En voici quelques exemples.

Agriculture

Depuis 10 ans, 27 kilomètres de haies ont été plantées. Elles contribuent à retenir l'eau et les sols, favorisent les auxiliaires de culture et tempèrent les fortes chaleurs.

Forêt

L'Observatoire Territorial de la Forêt, outil de suivi et d'aide à la décision, permet d'appréhender les évolutions de la forêt dans un contexte de changement climatique.

Eau

La restauration des zones humides permet de favoriser la biodiversité. Ces espaces naturels retiennent l'eau, contribuant ainsi à mieux gérer les crues et les sécheresses.

Bien vivre ensemble

Le Parc du Pilat apporte un soutien financier à la rénovation thermique des bâtiments publics, afin de diminuer la consommation énergétique et d'améliorer le confort d'été.

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur la page « s'adapter » du site Internet du Parc du pilat : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/energie-climat-transition-ecologique/sadapter-au-changement-climatique/>

CONTACTS

Mathilde POULAT

Chargée de mission Adaptation au changement climatique
mpoulat@parc-naturel-pilat.fr



Plantation d'une haie sur la commune des Haies

POUR ALLER PLUS LOIN

Site Internet du Parc
www.parc-naturel-pilat.fr

ClimaDiag Commune : A quoi ma commune devra-t-elle s'adapter ?
www.meteofrance.com/climadiag-commune

Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique
www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr

TRACC Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique
<https://meteofrance.com/la-trajectoire-de-rechauffement-de-reference-pour-sadapter-au-changement-climatique>

Plan National d'Adaptation au Changement Climatique 3
www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/espace-documentaire/pnacc-3



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

